

L'ÉCHO

portais



JUIN 2024

SOMMAIRE

L'édito du Maire	1
Budget	2
Culture	3
Sécurité / Environnement	5
Aventure	7
Festif	8
Social	10
Un peu d'histoire	13

NUMÉROS UTILES

Déchèterie : 05 53 95 03 64
Lundi : 13h30 - 17h00
Du Mardi au Samedi :
9h00 - 12h00
13h30 - 17h00
Dimanche Fermé

URGENCES

Gendarmerie Nationale 17
SAMU 15
Pompiers 18
SOS Femme -
Violences conjugales 3919
SOS Enfance en danger 119

ETAT CIVIL

Naissances 5
Mariages 1
Décès 8

INFOS PRATIQUES

Mairie Port-Sainte-Marie : Place Jean Barennes - 47130 Port-Sainte-Marie
Du Lundi au Jeudi : 8h30-12h00, 13h00 - 17h30 - Vendredi : 8h30 - 12h00, 13h00 - 16h30
Fermé Samedi-Dimanche
Tél. 05 53 87 21 19

Agence Postale (locaux mairie) :
Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00

Appel à bénévoles

PORT-SAINTE-MARIE a besoin de vous

Pour ses actions festives, culturelles, sociales, ...
pour **NOUS TOUS**

Inscrivez-vous sur la liste des
bénévoles de réserve !



L'ÉDITO DU MAIRE



Chères Portaises, chers Portais

Avec l'arrivée des beaux jours, c'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous à travers les pages de notre journal. Ce bulletin est un lien précieux qui nous permet de vous impliquer dans la vie de la cité. Espace de partage d'informations et de nouvelles, les associations contribuant à l'enrichissement de notre ville s'y expriment également.

Ainsi, je suis fier de pouvoir partager avec vous les actualités, les projets et les événements qui rythment la vie de notre commune.

Tout d'abord, je commencerai par les conditions météorologiques de ce premier semestre 2024 qui ont été marquées par une pluviométrie exceptionnelle. Ces pluies incessantes ont entraîné des glissements de terrains causant des dégâts importants, tant sur des parcelles privées que sur la voirie publique. Elles ont également empêché nos agriculteurs de travailler dans de bonnes conditions.

Également, je veux aussi évoquer un important changement dans vos habitudes depuis le 17 juin dernier. Le SMICTOM, syndicat en charge de la collecte des déchets sur l'ensemble des communes de la communauté des communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas, a mis fin au ramassage en porte-à-porte des ordures ménagères. Désormais, ce sont des points d'apport volontaire enterrés pour le centre-ville, et aériens à l'extérieur de l'ancien bourg, qui recevront vos sacs poubelles, ou déchets recyclables (verres, emballages, etc.). Conscient que la nouvelle organisation de ce service peut générer des difficultés chez certains d'entre vous, la commune, en collaboration avec le SMICTOM, se tient à votre disposition pour prendre en compte des problématiques spécifiques.

Autre point, que je voulais évoquer, l'été est souvent synonyme de travaux pour la commune. Cela sera le cas également cette année avec les travaux de rénovation de la toiture de l'école primaire Théophile De Viau qui débiteront en juillet. Le projet est de renforcer la charpente, de remplacer l'isolation existante, et de recouvrir la toiture de panneaux photovoltaïques.

En parallèle de cet important chantier, les travaux d'entretien (espaces verts, bâtiments, etc.) se poursuivent afin de maintenir une ville accueillante.

Enfin, je voulais terminer mon édito par un évènement qui me tient particulièrement à cœur. Le premier week-end de juillet est signe de fête à Port-Sainte-Marie depuis 1998. Dans les pas de son grand-frère en sommeil, « Le Petit Garonna » sera organisé, cette année, sur l'esplanade St Clair les 4 et 5 Juillet prochains à l'initiative de Mathieu KHERIF et Pierre BRUNET. En conclusion, je vous invite à lire attentivement ces pages, à participer activement aux initiatives proposées et à nous faire part de vos idées et préoccupations. Ensemble nous pouvons continuer à faire de notre ville un endroit où il fait bon vivre, travailler et s'épanouir.

Je vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous pour le Petit Garonna.

Bonnes vacances à tous.

Jacky Larroy
Maire de Port Ste Marie



BUDGET

AU TITRE DE 2023

Fonctionnement :

Recettes : 2 090 869,43 €
Dépenses : 1 583 904,31 €

Investissement :

Recettes : 875 141,98 €
Dépenses : 1 029 185,20 €

Résultat global :

352 921,90 euros

AU TITRE DE 2024

- Résultat reporté en fonctionnement : 506 965,12 €
- Résultat d'investissement reporté : - 154 043,22 €

Fonctionnement :

Recettes : 1 997 320,12 €
Dépenses : 1 997 320,12 €

Investissement :

Recettes : 797 564,77 €
Dépenses : 797 564,77 €

Vote des 4 taxes :

Taxe foncière bâtie, non bâtie, taxe d'habitation, et cotisation foncière des entreprises

Produit attendu 2024 : 924 980 € sans augmentation des taux communaux

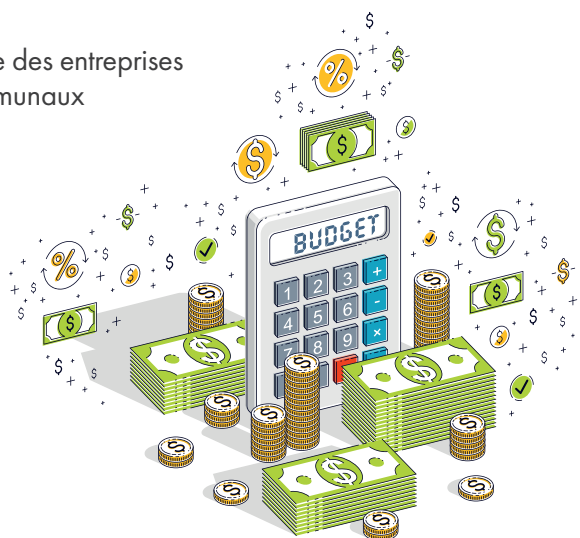
* **Dotation global de fonctionnement :**

DGF Montant total 2024 : 586 335 €

* **Autres dotations :** (Dotation Solidarité Rurale,

Dotation nationale de péréquation,...)

Montant total 2024 : 613 492 €



Un budget raisonnable tourné vers l'aménagement de la commune

Comme chaque année au printemps, les collectivités de France et de Navarre réunissent leurs conseils municipaux pour voter leur budget. Port-Sainte-Marie n'a pas dérogé à la règle cette année encore.

Réunis autour de Jacques LARROY, maire, les conseillers municipaux ont adopté le compte financier unique 2023 retraçant l'exécution comptable de la commune. Il a été noté une maîtrise des dépenses, et un niveau constant de recettes concernant le fonctionnement. L'investissement a lui marqué une pause par rapport 2022 avec notamment la fin de la rénovation de l'église des Templiers, le renouvellement de la signalétique de centre-ville, ou le changement du système de chauffage à la salle Saint Clair.

Ensuite, les élus se sont tournés vers le budget primitif de 2024. Bonne nouvelle pour les administrés, le maintien des taux d'impositions communaux pour 2024. Au niveau des investissements prévus, l'aménagement de la rue des Religieuses dont le cabinet AC21 aura la charge, l'installation d'un panneau d'information LED, ou le changement de la structure de jeux à l'école maternelle.

Il y eut également le traditionnel vote des subventions qui vont bénéficier à plus d'une quarantaine d'associations locales ou non. La commune maintient son fort soutien au centre social VME, et à la crèche Lou Pitchounet. Les élus ont provisionné près de 50 000 euros dans le cadre de l'opération façades qui débutera prochainement sur la commune avec un objectif de 10 façades par an. Les propriétaires concernés seront prochainement contactés par la communauté de communes.

Les élus ont poursuivi l'examen d'affaires liées au personnel communal, ou à l'adhésion à la future agence technique départemental portée par le Département de Lot-et-Garonne.

Cette session s'est clôturée sur un débat sur les futurs aménagements de la RD 813, et notamment l'entrée du bourg sur la voie ferrée. Ces éléments ayant été préalablement soumis à un groupe de citoyens portais dans le cadre d'une concertation. Au-delà des problèmes liés aux intempéries et leurs conséquences sur les coteaux, la commune continue de travailler pour son avenir, et poursuivre sa démarche de revitalisation.

Un conseiller numérique prolifique...

Escape Game Numérique à Port-Sainte-Marie

Dans le cadre de la politique d'inclusion numérique de la commune, notre Conseiller numérique a mis au point un jeu collaboratif permettant de s'initier de façon ludique à la sécurité informatique.

Conçu pour un groupe de 2 à 4 joueurs, il confronte les participants aux difficultés rencontrées quotidiennement par les usagers du numérique, face aux tentatives d'arnaques et autres risques liés aux paiements en ligne. D'une durée d'une demi-heure, il est suivi d'un temps d'échange afin de revenir et d'approfondir les points abordés durant la partie.

La participation à ce jeu est gratuite et ouverte à tous.

Prochaines dates : mercredi 24 juillet et mercredi 31 juillet (14H30).

Pour tout renseignement, contactez Christophe CONUS :
au 07 88 24 08 43 ou par mail cnfs@portsaintemarie.fr.

Celui-ci reste également à votre disposition pour toute demande d'accompagnement dans l'utilisation des outils numériques.

N'hésitez pas à faire appel à lui !

Le coin des grands -A- par Frédéric Paquet



Dans la montée de la Grande-Rue-Vieille, il est un atelier-librairie déjà connu au Port : Le Coin des Poètes. Atelier de restauration d'œuvres d'art, atelier de paroles, de rencontres ouvertes à tous et librairie de poésie, siège des Éditions Abordo. On y vient parler, lire, échanger l'après-midi du mercredi et du samedi, mais aussi sur rendez-vous, ou en sonnant la cloche de bronze pour une « Urgence poétique ». Lors de soirées organisées, on y vient écouter des poètes, rencontrer des voisins proches ou plus lointains, partager un verre de l'amitié...

C'est un lieu unique et il est à Port-Sainte-Marie ; un lieu chaleureux, d'entente et de détente, ouvert à toutes les sensibilités de l'art vivant, mais en exigeant une œuvre de qualité.

Et c'est pour tout cela notamment, que le samedi 30 mars, le musicien **Pierre SAVARY** et le conteur **Yves LACOMBE** y sont venus présenter leur nouvel opus :

« **Les Grands - A-** » histoires, musiques, citations, chansons des grands Amours et de l'Amitié. L'un vêtu de noir et l'autre de blanc, comme les touches du piano sur la petite scène, nos deux amis Portais ont amené la salle comble du rire aux larmes, de l'émotion nostalgique à la joie de vivre au présent, au gré d'une chanson patrimoine de Cabrel, Nougaro, Brassens, ... ou bien au tournant d'une création comme la « Chanson de Port-Sainte-Marie », en découverte ici pour certains. Une belle soirée comme on aime au Coin des Poètes, un moment suspendu d'Amour et d'Amitié, d'Art avec grand « A », sans artifice.

Après cela, comment ne pas voir que notre petite ville d'histoire est riche de ses artistes, comme de ses artisans, commerçants, ouvriers et paysans, chercheurs et savants, de toute sa population variée en aimable mixité, riche de son bon vivre. Comment ne pas être fier d'y habiter, ne pas croire en son avenir quand, pour son mieux être d'aujourd'hui et de demain, jusqu'à l'horizon 2030 / 2035, les travaux en cours et les projets futurs foisonnent.

Pour elle, travaillons, chantons, donnons de notre temps, de nos idées... par tous les moyens faisons que notre « chez nous » soit un bonheur, reste et devienne un village en poésie et au-delà.

Galerie d'Art éphémère dans l'ancienne église des Templiers

Du 5 avril au 30 mai 2024, Mehl GHROUM, jeune artiste dont les arrière-grands-parents ont fait racine à Port-Sainte-Marie, exposait 40 de ses toiles dans ce milieu imprégné de mémoire et de symbolisme.

Le soutien à nos artistes locaux est le reflet du souhait de la municipalité de s'engager pour la promotion de la culture et de l'art au sein de notre commune, tout en renforçant les liens qui unissent les habitants, voisins et amis.

Merci à Mehl d'avoir souhaité rendre à son village ce qu'il lui a apporté quand il était enfant.

Nous lui devons aussi de belles et remarquables créations sur les transformateurs de l'Allée des Capucins, et de la Maison de retraite.

Nous sommes fiers de le voir s'épanouir en tant qu'artiste dans notre commune



Salon des créateurs (16 et 17 mars)

Le salon des Créateurs s'est tenu les 16 et 17 Mars dans l'église des Templiers.

Organisé par AneCdotiK, le salon vise à promouvoir la créativité et l'innovation dans divers domaines artistiques.

Cet événement a rassemblé une dizaine de créateurs talentueux venant de divers horizons. De la mode à la décoration, en passant par les bijoux et les objets d'art, le salon a offert une vitrine exceptionnelle pour des œuvres uniques et originales dont celles de Marie-Pascale BOULANGER, céramiste à Port-Sainte-Marie.

Une manifestation opportune pour mieux faire connaître notre riche patrimoine architectural et historique.



Sauvegarde de l'église des Jacobins Appel au mécénat populaire

Les bulletins de dons à adresser à la Fondation du Patrimoine sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Le projet a également été mis en ligne sur le site Internet de la Fondation à www.fondation-patrimoine.org/80896 et les dons peuvent y être enregistrés.



SÉCURITÉ / ENVIRONNEMENT

Éboulement sur la parcelle située au 59 rue Pasteur (Propriété Privée, accord préalable des propriétaires)



Soyons précis, après constatations, évaluation et analyse il s'agit bien d'un glissement de terrain rarement observé sur le territoire Agenais. Une expertise mandatée par la DDT permet d'affirmer de manière technique, que ce glissement de terrain de grande ampleur s'est déclenché soudainement le samedi 05 avril vers 15h00, au sein d'un versant boisé à pente moyenne de 40 %.

Les dimensions de ce décrochement sont de grande ampleur : 750 m² de surface, près de 40 m de dénivelé au total, 50 m de longueur pour 10 à 20 m de large.

Mesures communales :

- 1) Prise d'un arrêté pour « péril imminent » transmis à la Préfecture.
- 2) Venue sur les lieux de la DDT (Direction Départementale des Territoires), du CEREMA, du service sécurité de la Préfecture.
- 3) Réalisation d'une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle « mouvement de terrain ».

Apparition d'une fissure sur la voie communale n°11 « Route d'Aiguillon » - secteur Toumar

Après une alerte donnée par les riverains, le Maire et son premier adjoint se sont transportés sur les lieux afin de constater l'ampleur des dégâts tout en prenant des mesures conservatoires nécessaires (restrictions d'accès aux seuls riverains) liées à ce phénomène.

Un expert a été nommé et mandaté par la Communauté de commune. Cette voie est empruntée quotidiennement par les riverains et autres usagers des collectivités voisines.

Merci à ceux qui empruntent cette route d'être vigilants.



Réunion de présentation - Stratégie de revitalisation

Le 16 janvier 2024, la commune de Port-Sainte-Marie a présenté sa stratégie de revitalisation, en tant que Petites villes de demain, et dans le cadre de la convention "Opération de Revitalisation du Territoire" de la Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas.

Près d'une dizaine de partenaires et d'institutions étaient présents.

Cette stratégie en trois phases a commencé à être mise en œuvre : 11 des 25 actions de la feuille de route ont été entamées.

Les thèmes de l'habitat, des commerces, des mobilités, des espaces publics, et du patrimoine naturel et historique sont au cœur de la démarche de la commune. Rendez-vous dans un an pour un premier bilan !



SÉCURITÉ / ENVIRONNEMENT

Création du Parking Pasteur

Une solution économique mais non moins pratique nous a permis d'aménager un parking provisoire bien utile pour nos administrés. Les travaux définitifs seront effectués en 2025.



Réfection des trottoirs et chemins

Travaux de voirie (voir photo) : La commune a confié la réfection des trottoirs (9 014 euros) de la rue du 19 mars 1962, et du lotissement Vignoble de Romas à la SPIE Batignolles.

En fin d'année dernière, ce sont les chemins de Betranon (10 102 euros) et de Maurignac (3 043 euros) qui ont fait l'objet d'une réfection.

Dispositions relatives au brûlage, applicable à l'ensemble du département

Type de déchet	Vigilance	Particuliers Professionnels Entreprises d'espaces verts, paysagistes,... Collectivités Locales.	Agriculteurs	Forestiers
Déchets verts issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages d'arbres d'agrément, Feuilles et aiguilles mortes, et autres pratiques similaires		Interdit sur l'ensemble du territoire Toute l'année (Article 21 du RIPFCI)	Interdit sur l'ensemble du territoire Toute l'année (Article 21 du RIPFCI)	Interdit sur l'ensemble du territoire Toute l'année (Article 21 du RIPFCI)
Utilisation de lanternes volantes		Interdit sur l'ensemble du territoire Toute l'année (Article 22 du RIPFCI)	Interdit sur l'ensemble du territoire Toute l'année (Article 22 du RIPFCI)	Interdit sur l'ensemble du territoire Toute l'année (Article 22 du RIPFCI)

Dispositions applicables dans les espaces exposés des communes dominante forestière listées dans l'Arrêté Préfectoral du 23 juillet 2023

Dispositions générales d'emploi du feu : Transporter ou de jeter tout objet ou support en ignition. Allumer du feu à l'air libre, y compris des feux de cuisson au sol ou dans des dispositifs mobiles.	Faible	Possible pour propriétaire ou ayant-droit après déclaration en Mairie (Art. 27a)	Possible pour propriétaire ou ayant-droit après déclaration en Mairie (Art. 27a)	Possible pour propriétaire ou ayant-droit après déclaration en Mairie (Art. 27a)
	Moyenne	Possible pour propriétaire ou ayant-droit après autorisation délivrée par la Mairie (Art. 27b)	Possible pour propriétaire ou ayant-droit après autorisation délivrée par la Mairie (Art. 27b)	Possible pour propriétaire ou ayant-droit après autorisation délivrée par la Mairie (Art. 27b)
Élevée	Interdit toute l'année (Article 25 du RIPFCI)	Interdit toute l'année (Article 25 du RIPFCI)	Interdit toute l'année (Article 25 du RIPFCI)	
Très élevée				
Exceptionnelle				
Fumer	Faible	Autorisé	Autorisé	Autorisé
	Moyenne	Interdit	Interdit	Interdit
	Élevée			
	Très élevée			
	Exceptionnelle			
Végétaux issus de travaux forestiers, de travaux agricoles, des obligations légales de débroussaillage ou de végétaux infestés par des organismes nuisibles	Faible	Possible pour propriétaire ou ayant-droit après déclaration en Mairie (Art. 27a)	Possible pour propriétaire ou ayant-droit après déclaration en Mairie (Art. 27a)	Possible pour propriétaire ou ayant-droit après déclaration en Mairie (Art. 27a)
	Moyenne	Possible pour propriétaire ou ayant-droit après autorisation délivrée par la Mairie (Art. 27b)	Possible pour propriétaire ou ayant-droit après autorisation délivrée par la Mairie (Art. 27b)	Possible pour propriétaire ou ayant-droit après autorisation délivrée par la Mairie (Art. 27b)
	Élevée	Interdit toute l'année (Article 25 du RIPFCI)	Interdit toute l'année (Article 25 du RIPFCI)	Interdit toute l'année (Article 25 du RIPFCI)
	Très élevée			
	Exceptionnelle			

Déchets verts : Feuilles et aiguilles mortes, éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, et autres pratiques similaires réalisées par des particuliers, des professionnels ou des collectivités, par opposition aux rémanents issus des travaux agricoles et forestiers.

Espaces exposés : Les massifs forestiers, tous les espaces en nature de bois, forêts, landes, plantations, ou reboisement continus et homogènes, y compris les voies terrestres et nautiques qui les traversent, ainsi que toutes les zones situées dans un périmètre de 200 mètres autour de ces espaces.

AVENTURE



100 km de Garonne
Première randonnée palmée du 4 mai 2024



Malgré une météo maussade, tout s'est déroulé à merveille et sans aucun incident. Les horaires prévus ont été respectés, et cette épreuve a été grandement aidée par le niveau d'eau et par la force du courant ; des pointes ont été enregistrées à 15 km/h. Une quarantaine de nageurs dont quelques grands champions venus de toute la France, ont découvert un fleuve aux berges verdoyantes et le charme des villages traversés de Port-Sainte-Marie à Barsac (Gironde).

Navigaronne 2024, la der de der

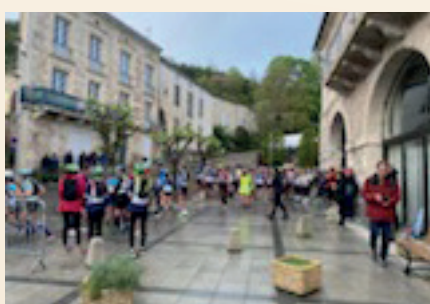
Chaque année, depuis vingt-cinq ans, un groupe de passionnés de l'association Navigaronne rallie Toulouse à Bordeaux par les eaux. La longue descente du fleuve Garonne sur environ 230 kilomètres s'est déroulée du 4 au 10 mai 2024 (9 stations). Le départ a été donné à Verdun-sur-Garonne dans le Tarn-et-Garonne au nord de Toulouse le 4 mai au matin.

4 radeaux ont participé à cette belle et dernière aventure. L'accostage à la cale de Port-Sainte-Marie fut quand même assez sportif. Les équipes ont été accueillies par la municipalité.

Pour rappel « notre » Cathy Limayrac avait rejoint le groupe en 2008, nostalgie quand tu nous tiens !!!



Le « RAID » des collégiés



Port-Sainte-Marie a accueilli les finales académiques UNSS de RAID multisports les 9 et 10 avril organisées par des enseignants d'EPS du secteur.

Dès le mardi soir, les collégiens et lycéens qualifiés ont pu se challenger lors d'un trail puis une course d'orientation urbaine et ainsi découvrir les chemins escarpés et ruelles de notre village.

Près de 300 élèves et enseignants accompagnateurs ont planté la tente sur le terrain de Saint-Clair "humide" en ce début de avril.

Tout ce petit monde a apprécié l'organisation, l'accueil et la beauté des parcours proposés dans notre village. La Mairie a assisté à ces épreuves.

FESTIF

Au revoir Christine et joyeuse retraite



Après quelques mois de sursis imposé par la réforme, le 1^{er} avril 2024 Christine DE SAN JOSÉ surnommée « Mémé » par ses collègues est partie à la retraite.

Christine a travaillé à la Mairie de Port-Sainte-Marie durant plus de 21 ans, occupant des fonctions polyvalentes à l'accueil, s'occupant des élections, de l'état civil, de la gestion des cimetières, etc.

Dans les petites mairies, il faut s'adapter à chaque visiteur, tout en sachant apporter une réponse à toutes les questions posées en restant disponible et courtois. Christine c'était tout cela à la fois.

Enfant du pays depuis sa jeunesse, elle connaît tout le monde et tout le monde la connaît ; c'est la mémoire vivante de la mairie.

Pour fêter son départ, ses collègues et anciens collègues, les élus et anciens élus se sont retrouvés pour un moment convivial et partager avec elle le verre de l'amitié. **Souhaitons à Christine une très belle retraite.**



*Le "Petit Garonna",
petit frère du « Garonna Show »,
fera entendre sa musique
à Port-Sainte-Marie*

C'est une bonne nouvelle pour Port-Sainte-Marie, un festival de musiques animera bien la cité les 5 et 6 juillet prochains !

Le « Garonna Show » mis en sommeil, pour des raisons financières (perte de recettes liées aux intempéries de l'année dernière), et une nécessité de renouveler l'investissement de ses bénévoles, peut dormir tranquille. Le « Petit Garonna » prendra son relais cette année !

"On veut perpétuer ce festival, car c'est un évènement culturel et festif pour tous les Portais", explique Mathieu KHERIF à l'initiative avec Pierre BRUNET, de cette nouvelle formule.

On compte sur votre présence pour venir découvrir ce « Petit Garonna » qui ravira vos oreilles de ces premiers accords !

FESTIF

Carnaval des enfants 2024



L'école maternelle Olympe de Gouges a pu faire participer les plus petits à cette tradition du Carnaval. Le défilé des enfants les a conduits de leur école à la caserne des pompiers de Port-Sainte-Marie. Cette manifestation était sous la surveillance bienveillante du personnel de l'école, et de parents d'élèves. Quelle joie pour les enfants de voir que les pompiers les attendaient pour un concert de klaxons de leurs camions !

Pour les remercier de leur accueil, les enfants ont dansé devant la caserne, avec les participations actives de leur Directeur et du 1^{er} Adjoint.

Les Majorettes

L'association des majorettes "Majo Rêves" a été créée en 2019 avant l'apparition du COVID 19 et malgré le confinement, elle accueille depuis 5 ans des enfants dès l'âge de 6 ans.

Elle représente la commune à travers le département et même au-delà lors de carnivals, marchés de Noël ou tout autre événement.

Si vous aimez la musique, les bâtons, les pompons et même les bâtons de feu ; n'hésitez pas à les rejoindre dans une ambiance familiale !

Eric Président Majo Rêves : 06 44 92 23 60



CÉRÉMONIES

Remise de galons chez les pompiers Ste Barbe



Vendredi 10 février, la cérémonie a débuté par un dépôt de gerbe au monument aux morts.

Ensuite le lieutenant Gérard PLANÈS, Chef du centre de secours et d'incendie de Port-Sainte-Marie a accueilli le SDIS 47, représenté par le Commandant Laurent ROUGEAUX, chef de la compagnie support et de liaison d'Agen ainsi que le Colonel Hors Classe Xavier PERGAUD.

En présence de Laurence DUCOS, Conseillère départementale, de M. le Maire de Port-Sainte-Marie, Jacques LARROY et des élus des communes voisines, la remise des distinctions a été faite.

Lors des différents discours, chacun a pu souligner l'importance du travail bénévole des sapeurs-pompiers en milieu rural. Un repas était organisé à la salle Saint-Clair, le verre de l'amitié a été servi aux personnes présentes.

8 mai 2024

Célébrée le 8 mai de chaque année, la commémoration de la Victoire remportée par les armées françaises et alliées en 1945 marque en 2024 le 79^e anniversaire de cet événement.



Vœux du Maire 2024

Jacques LARROY, et son Conseil municipal avaient choisi la matinée du samedi 27 janvier pour présenter leurs vœux aux Portaises et Portais, venus les écouter dans la salle Saint-Clair, comble. Au premier rang, siégeaient Béatrice LAVIT, Sénatrice suppléante de Michel MASSET ; Philippe BOUSQUIER, Maire de PRAYSSAS et Conseiller départemental ; José ARMAND, Président de la Communauté de communes, et de nombreux maires voisins, et amis.

Le maire s'était adjoint la présence de Erwan KHERIF, porte-parole du Conseil municipal des enfants, pour accueillir les 200 administrés qui s'étaient déplacés.

Les personnes présentes ont pu assister à une rétrospective des réalisations communales, ainsi que des actions menées par le Centre social (VME). Après cet œil dans le rétroviseur, le maire a esquissé les actions prévues pour 2024.

Enfin, ce moment s'est terminé par une mise à l'honneur de présidents d'associations ayant plus de 20 ans de bénévolat.



...Nouvelle venue à la Mairie de Port Sainte Marie

L'équipe municipale a lancé un recrutement pour le poste de secrétaire de mairie en prévision du remplacement de Mme Christine de SAN JOSE, faisant valoir ses droits à la retraite.

Mme Céline GARDENAL, agenaise, âgée de 28 ans, est domiciliée sur la commune de Colayrac-Saint-Cirq.

Son parcours professionnel s'est orienté dans le secteur territorial depuis 4 ans en débutant comme stagiaire. Elle a participé à de nombreuses formations, effectuée des remplacements de longue durée dans les Communes de Puymirol, Castelculier, Clermont-Soubiran et Saint-Urcisse.

Céline a intégré l'équipe municipale de notre commune le 16 octobre dernier. Les fonctions qu'il lui ont été confiées sont l'accueil, l'Agence Postale Communale (APC), l'Etat-Civil, le Cimetière, les inscriptions scolaires, etc...

D'un naturel souriant et à l'écoute, c'est avec professionnalisme qu'elle vous recevra à l'accueil de la Mairie.



Amicale des Donneurs de sang



Une trentaine de personnes étaient présentes à la dernière assemblée générale des Donneurs de sang où des diplômes ont été remis. Vous pouvez prendre rendez-vous sur « dondesang.efs.sante.fr », ou venir encore sans rendez vous, pensez à vérifier les éventuelles contre-indications juste avant de vous déplacer.

Voici quelques rappels :

- Avoir plus de 18 ans et moins de 71 ans
- Être en bonne santé,
- Peser plus de 50 kg
- Se munir de sa carte d'identité

Merci pour votre générosité



SOCIAL

Service National Universel à l'EHPAD Sainte-Catherine

Le Service national universel (SNU) est un programme mis en place par le Premier Ministre à partir de 2019.

Il s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans. C'est un engagement sur la base du volontariat et également un projet éducatif d'émancipation et de responsabilisation des jeunes.

La jeune Lisa SCREMIN (16 ans) a effectué son stage (SNU) comme volontaire au sein de l'EHPAD Ste-Catherine du 09 au 21 avril 2024.

Lors de sa mission dans cet établissement Lisa a entretenu le lien social avec tous les résidents tout en créant des projets qui ont pu se concrétiser grâce à l'engagement des participants les plus dévoués.



La Galette des aînés

Un grand moment de convivialité, de partage et d'empathie autour d'une bonne galette prise avec nos aînés entourés de Monsieur le Maire et de quelques élus.

Plan Communal de sauvegarde

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est consultable sur le site de la commune www.portsaintemarie.fr.

Vous pouvez également le consulter directement en mairie.

Ce document a pour objet de répertorier les risques auxquels la commune peut être exposée et donne toutes les consignes de sécurité utiles aux habitants. Il permet également à chacun de mieux connaître le risque majeur dans notre vie quotidienne afin de mieux se protéger et d'avoir les bons réflexes.

Une fiche pour signalement de personnes seules et/ou handicapées est également disponible sur le site de la Commune.

DISPOSITIF ALERTE CITOYENS

N'hésitez pas à vous inscrire à l'annuaire opérationnel auprès de la mairie pour bénéficier de toutes les informations sur votre commune.

PRÉVENTION RISQUE INONDATION

Sirène, code d'alerte quand l'eau atteint 7 mètres à l'échelle d'Agen (+ environ 1,50 m à Port-Sainte-Marie) :

- 7 m à Agen → 1 coup de 1 minute
- 8 m → 2 coups de 1 min espacés de 15 secondes
- 9 m → 3 coups de 1 min espacés de 15 secondes
- 25 cm → 1 coup court de 20 secondes
- Garonne étale → 1 coup long de 2 minutes.

Météo France Lot-et-Garonne : 05 53 77 12 00
Météo France vigicrues : www.vigicrues.gouv.fr
Borne d'information destinée au public : 05 53 67 22 95

Notre Centenaire

Bravo Madame TASTAYRE Suzanne, de par votre longévité vous êtes une ode à la vie.

Votre passé nous ouvre les portes de notre avenir en incarnant une part de notre mémoire collective ; vous forcez respect et admiration de tous.

Notre commune vous porte une affection particulière.



Association d'aide en milieu rural : ADMR de Port-Sainte-Marie



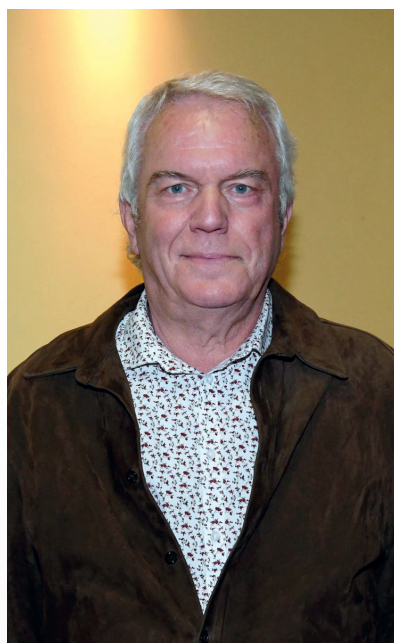
C'est avec stupeur et beaucoup de tristesse que les bénéficiaires, salariées et bénévoles de l'ADMR de Port-Sainte-Marie ont vécu le décès brutal du Président Michel WEHR en début d'année. Depuis, tous les personnels, qu'ils soient bénévoles ou salariés, ont eu à cœur de poursuivre leurs missions et leurs activités, dans la continuité du travail accompli par Michel.

Sept bénévoles des communes du secteur assurent collégialement, au sein d'un bureau, le fonctionnement de la structure au bénéfice d'environ 180 personnes, physiques et morales, réparties dans les 18 communes concernées.

C'est ainsi que les 26 salariées, qu'elles soient Auxiliaires de vie ou Agents d'entretien, accompagnent les personnes isolées, les familles fragilisées, en difficulté et permettent le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Les besoins de la population sont de plus en plus importants et, pour pouvoir faire face, l'ADMR de Port-Sainte-Marie recrute : que vous soyez diplômé ou pas, que vous ayez de l'expérience ou non, n'hésitez pas à nous contacter :

- au siège, 43 avenue Henri Barbusse 47130 Port-Sainte-Marie
- par téléphone : 05 53 87 21 88
- par Internet à l'adresse asso-portstemarie@fede47.admr.org.

Décès de Michel WEHR



Michel WEHR est brutalement décédé le 23 janvier dernier. Le conseil municipal a perdu un élu passionné, un ami fidèle, un homme bien.

Michel était conseiller municipal depuis les dernières élections en 2020, après un 1^{er} mandat à Port-Sainte-Marie, commencé en 2014 en tant qu'adjoint au maire. Sa participation aux commissions du personnel, du budget, des écoles et de la vie associative sans oublier le CCAS communal, témoigne de son attachement aux autres : il avait en horreur l'injustice, particulièrement l'injustice sociale, combien de fois avait-il répondu personnellement, discrètement à des appels à l'aide.

À côté de son engagement municipal, il était Président de l'ADMR locale, de la Fédération 47 et membre du CA du Conseil national des ADMR, sans oublier son action au Centre Social où il a dispensé des cours de français, au CA de l'Ehpad, à l'association des usagers de la MSP ou ses interventions auprès des enfants pendant les temps d'activités périscolaires.

Le Conseil municipal, très affecté par sa disparition, renouvelle ses condoléances les plus sincères à Annie, son épouse et à tous ses proches.

Le mot de la liste « Agir ensemble pour Port-Sainte-Marie »

Juillet 2020, juillet 2024, quatre années dans l'opposition. C'est du moins l'expression consacrée car dans la réalité, nous avons travaillé de concert avec l'équipe majoritaire et, après quelques désaccords en début de mandat, voté la quasi-totalité des délibérations proposées.

Quelle que soit l'équipe élue dans une petite collectivité comme la nôtre, elle a à faire face aux mêmes contraintes, aux mêmes difficultés et, en voulant le meilleur pour sa commune, elle a l'ambition de voir se concrétiser des projets semblables.

Nous avons apprécié que les projets que nous avons lancés ou planifiés, soient pris en compte par la nouvelle équipe, voire améliorés : l'extension de l'école maternelle, le parc des Jacobins, les acquisitions et démolitions rues des religieuses et Pasteur dans le cadre d'une restructuration globale du centre bourg en cours, la poursuite de la rénovation de l'enveloppe extérieure de l'église du Temple, le conseil consultatif des enfants sans oublier le réseau de chaleur biomasse et les actions en faveur de la transition énergétique.

Nous souhaitons que le même état d'esprit perdure dans la 2^{ème} moitié du mandat, il reste tant à faire et l'implication de tous ne sera pas de trop.

Permettez-nous enfin d'avoir une pensée émue pour notre ami Michel Wehr qui nous a quittés en janvier et de remercier Mohammed El Kadi qui a bien voulu le remplacer dans l'équipe municipale.

L'incroyable destin d'Aliénor d'Aquitaine

De Annie W-Cassan

Il est des noms mythiques qui ont enchanté nos leçons d'histoire et enflammé l'imagination des écoliers, jouant aux chevaliers dans les cours d'école : Aliénor, Richard Cœur de Lion, Jean sans Terre... évoquer ces personnages réveille notre mémoire collective comme le font les légendaires chevaliers de la table Ronde, à la différence qu'Aliénor et ses fils sont de réels acteurs de notre histoire de France et de notre région, en particulier. Des noms de rues, d'établissements scolaires et des livres à foison; plus de 800 ans après sa mort, Aliénor d'Aquitaine n'a rien perdu de son aura. Rarement reine eut un tel charisme...mais pourquoi ?



Au XII^e siècle, une jeune femme au destin exceptionnel marque l'histoire du Moyen-Âge. Elle s'appelle Aliénor d'Aquitaine, elle est jeune, intrépide, belle, redoutable. Elle réussit l'exploit d'être reine de France puis reine d'Angleterre dans une seule vie. De quoi créer un véritable mythe !

Aliénor d'Aquitaine ne fait rien à moitié, elle vit jusqu'à ses 80 ans. Elle a dix enfants et deux rois comme maris. Elle épouse d'abord le roi de France, Louis VII. Elle divorce. Puis elle se remarie avec le futur roi d'Angleterre, Henri II Plantagenêt. Une santé de fer et un sacré appétit : pour la politique, l'art, la vie !

Si Aliénor d'Aquitaine est la reine la plus connue du Moyen-Âge, c'est qu'elle a su se forger un destin exceptionnel. Avec les bonnes fées dès le berceau : vraisemblablement née en 1124, elle est l'héritière du duché le plus vaste et le plus riche de France, celui d'Aquitaine. À 13 ans, elle est l'un des partis les plus convoités d'Europe. C'est Louis, fils du roi Louis VI, qui épouse la belle le dimanche 25 juillet 1137 à Bordeaux.

Le couple devient très vite royal, car Louis VI meurt dans la foulée. Ensemble, Louis VII et Aliénor possèdent un territoire plus que conséquent : elle détient l'Aquitaine qui s'étend de la Loire aux Pyrénées ; lui le royaume de France, soit l'Île-de-France, une partie de la Picardie et du centre de la France jusqu'à Bourges...

Reine de France

À Paris, cette reine éduquée amène une certaine fantaisie méridionale. Jeux, troubadours, vêtements plus colorés, plus décolletés, cheveux détachés, maquillage, poésie littéraire... On lui prête d'avoir révolutionné quelques usages. On lui attribue encore un rôle de mécène des arts et des lettres.

Mais un de ces traits de caractère a surtout traversé les siècles au point que certains la surnomment la première féministe de l'histoire : Aliénor ne s'en laisse pas conter. Elle a, par exemple, gardé la mainmise sur l'Aquitaine et continue d'y gérer ses affaires, à l'époque où une femme, même reine, devait vivre dans l'ombre de son mari...

Elle est d'ailleurs suffisamment influente pour s'imposer dans le cortège de la Seconde Croisade et part pour Jérusalem en 1146. Une hérésie pour l'Église...mais le Roi accepte. De quoi continuer d'écrire le roman d'Aliénor ; le convoi s'est arrêté à Antioche, gouvernée par Raymond de Poitiers, oncle de la reine. Longtemps, on a laissé entendre que les deux parents, devenus inséparables, ont fauté. « C'est une légende, jugent les spécialistes d'Aliénor d'Aquitaine, une légende née avec des textes tardifs, pour créer une mauvaise réputation autour de sa personne. »

De quoi entretenir le mythe d'une femme aux mœurs libres...mais, faute ou pas, le couple royal bat vraiment de l'aile. En 1152, le mariage est annulé : le roi voulait un

héritier mâle et la reine ne lui avait donné que deux filles. Quant à Aliénor, elle ne veut plus de ce roi, plus « moine que mari » ! on l'ignore alors, mais dans ce divorce se trouvent les germes de la Guerre de Cent ans entre l'Angleterre et la France, deux siècles plus tard...

Reine d'Angleterre

Aliénor repart avec son Aquitaine dans la besace et va livrer cette part du gâteau à un jeune ambitieux, de dix ans son cadet, Henri Plantagenêt, comte d'Anjou, et de Normandie, qui l'épouse moins de deux mois après.

Le puissant couple possède quasiment tout l'ouest de la France et bientôt l'Angleterre, puisque Henri y est couronné roi en 1154. À 30 ans, Aliénor d'Aquitaine porte donc le titre de reine d'Angleterre après avoir été reine de France, inaugurant ainsi 3 siècles de période anglaise en Aquitaine (en effet, avec cette union, les provinces d'Aquitaine passent sous domination anglaise).

Aliénor et Henri II constituent ainsi un vaste Empire qui s'étend de l'Ecosse aux Pyrénées. Outre-Manche, dans les premiers temps, la reine continue d'exercer son influence et de se mêler des affaires politiques. On lui prête également un rôle fondamental dans la mise en valeur et le développement des vins de Bordeaux et de Loire en Angleterre.

Mais l'Aquitaine, où elle entretient une cour des plus brillantes, reste toujours sa chasse gardée, et c'est là qu'elle se retire quand elle n'en peut plus de son mari de roi trop volage. Alors, avec trois de ses fils (elle a eu huit enfants en dix ans avec Henri) elle fomente un complot pour renverser le souverain. Mais la conspiration échoue. Aliénor sera enfermée quinze longues années.

Elle ne retrouve la liberté qu'à la mort d'Henri en 1189, quand son fils préféré, un certain Richard Cœur de Lion, monte sur le trône.

Le moment de profiter d'une retraite tranquille ? Après tout, elle a quasiment 70 ans... Mais Aliénor, reine de France puis d'Angleterre, n'a pas fini d'écrire sa légende.

Son fils part en Croisade, elle va lui chercher une épouse en Navarre pour l'emmener jusqu'en Sicile; Richard est fait prisonnier, la voici qui parcourt l'Europe pour remettre la rançon en main propre. À près de 80 ans, elle est encore sur les chemins d'Espagne pour marier sa petite-fille, Blanche de Castille, avec le nouveau roi de France, Louis VIII, petit fils de son ex-mari !

De cette union naîtra Saint Louis... Le sang d'Aliénor coule donc dans les veines des deux monarchies, française et anglaise, mais pas seulement disent les médiévistes : « Elle est la grand-mère de toute l'Europe ».

Eh oui, l'ambitieuse et influente Aliénor a marié des fils et des filles avec des souverains ou familles influentes qui régneront sur l'Espagne, le Saint-Empire Germanique, la Sicile, la Bretagne : voilà pourquoi, en plus de sa longévité, Aliénor a tant marqué les esprits et laissé son empreinte dans l'histoire.

Elle termine sa vie à l'abbaye de Fontevault dont elle devient une grande bienfaitrice. Après deux mariages, dix enfants, de nombreuses fêtes, des voyages, des intrigues politiques et des guerres, Aliénor d'Aquitaine meurt le 31 mars 1204 à l'âge de 82 ans.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2024

Port-Sainte-Marie

Sur des airs d'autrefois
Exposition 1er étage Mairie
Exposition interactive pour les enfants

**SAMEDI ET
DIMANCHE**
**DE 10H À 12H
ET DE 14H À 18H**

Exposition
"Chasselas, Garonne"
Eglise des Templiers

Samedi

Circuit avec les
Doux Dingues

9H marche
nordique

14H randonnée

**Place Jean
Barenes**

Samedi

10H 12H

Dimanche
14H 16H

Visites guidées
par Dalila
Raconteuse
de pays



Apéritif offert par la mairie à **11H** le
samedi et en présence
des Astiaous le **dimanche**
Salle St Exupéry

SAMEDI 14H CONFÉRENCE
Guy Planés "Le Télégraphe de Chappe"
Eglise des Templiers

Dimanche
9h30

Inauguration
des travaux
extérieurs de

**l'Eglise des
Templiers**

Dimanche
de 9H à 12H

Animation
avec
l'association
des pêcheurs
de PSM

**Bords de
Garonne**

SAMEDI 16H30 CONFÉRENCE
Alain Parailous "Les Orphéons"
Salle St Exupéry

Samedi 18H30 Eglise Notre Dame
Chœur d'hommes de l'Auvignon
Entrée au chapeau

IPNS-Ne pas jeter sur la voie publique.

